

LES MAGASINS A DEPARTEMENTS

Pour rejeter la taxe spéciale demandée par le commerce en général sur les magasins à départements on a débité à la chambre des Députés toutes sortes de raisonnements échaudés... Dieu sait comment ! Grâce à l'argent des Grands Bazars on les a écoutés ou on a fait semblant de les entendre, ce qui, en somme, revient au même, au point de vue des résultats.

Un des députés, nous ne savons plus lequel, a déclaré gravement que si on imposait une taxe sur les magasins à départements, on commettrait une injustice et que les petits bateaux se soulèveraient contre les grands navires qui leur font concurrence. La chambre a entendu cela sans rire, ce qui prouve qu'elle peut tenir son sérieux même dans les occasions les plus drôles et les situations les plus comiques.

Eh bien, n'en déplaise au papa des petits bateaux, ils ont cela de différent avec les marchands détailliers que les grands navires sont les meilleurs amis des petits bateaux ; grands navires et petits bateaux ont chacun leur utilité propre et distincte. Les uns plus vites, les autres plus lents dans leur marche, répondent à des besoins différents, comme la navigation à voile et la navigation à vapeur d'ailleurs. Pas plus que la navigation à vapeur n'a détruit celle à voile, les gros navires ne feront disparaître les petits bateaux qui se trouvent suffisamment protégés dans leur existence par leur nature même de petits bateaux. Ceux-ci n'exigeant pas de grosses dépenses comme les gros mangeurs de charbon que sont les grands navires peuvent réclamer des chargeurs un prix de fret

moins élevé ce qui leur assure le transport des marchandises.

La comparaison de notre député est boiteuse, mais peu lui importait sans doute. Il voulait dire quelque chose et il a parlé pour prouver qu'il n'est pas muet. Il est sans doute de la même école que celui qui prétendait, dans une soirée, qu'il vaut mieux dire une bêtise que de se taire.

Pour en revenir aux magasins à départements, nous dirons que si les grands navires ne sont pas la mort des petits bateaux, les grands bazars sont la perte du commerce de détail.

Or, il est juste que le faible soit protégé contre le fort, l'opprimé contre l'oppresser, c'est même en partie pour cela que nous avons tout un arsenal de lois.

Que demande le commerce de détail ? De pouvoir vivre ; rien de plus.

Que font les magasins à départements ? Par leurs méthodes, par leur système de commerce, ils ruinent le commerce de détail.

C'est le fort qui use et abuse de sa force pour terrasser le faible.

Le faible demande de l'aide. Il s'adresse à son protecteur naturel, le législateur, et lui demande, non pas la mort de son ennemi, mais l'appui de son bras pour équilibrer les forces.

Et son protecteur lui raconte des histoires de petits bateaux pour bercer son agonie !

Cirage anglais liquide

Pour avoir du cirage liquide, au lieu de trois cuillerées de bière, on doit en mettre une demi-bouteille qu'on verse peu à peu dans la pâte, mais seulement après l'action de l'acide sulfurique ou huile de vitriol.

Pour ces deux cirages, on étend, au moyen d'une brosse, une légère couche de cirage sur la chaussure, et on le sèche ensuite en polissant au moyen d'une brosse un peu plus dure qu'on passe souvent et rapidement sur le cuir.